

REPÈRES ANNUELS DE PROGRESSION POUR LE CYCLE 3

LANGAGE ORAL		
Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu		
CM1	CM2	6 ^e
<p>Les élèves écoutent des propos oraux et des textes lus de natures et de genres variés pour prélever et mémoriser des informations.</p> <p>Ils remarquent les éléments vocaux et gestuels d'un discours.</p> <p>Ils indiquent précisément les extraits du discours entendu qu'ils n'ont pas compris.</p>	<p>Les élèves adaptent leur écoute en fonction des différents genres de discours entendus (récit, poème, compte rendu, exposé...) pour prélever les informations importantes, repérer leurs enchaînements et les mettre en relation avec les informations implicites.</p> <p>Ils identifient les effets des éléments vocaux et gestuels dans un discours.</p> <p>Dans le cadre d'une seconde écoute guidée par le professeur, ils lèvent les difficultés de compréhension rencontrées.</p>	<p>Les élèves soutiennent l'écoute de propos et de discours plus complexes et variés (récit, poème, extrait audio, extrait de documentaire, de film, d'émission...).</p> <p>Ils récapitulent, reformulent des informations entendues et les mettent en relation avec les informations implicites plus nombreuses.</p> <p>Ils portent un regard critique sur l'utilisation d'éléments vocaux et gestuels dans un discours.</p> <p>En autonomie, ils comprennent un discours entendu en ayant surmonté les éventuelles difficultés de compréhension.</p>
Parler en prenant en compte son auditoire		
<p>Les élèves prennent la parole de manière à se faire entendre de leur auditoire.</p> <p>Ils prennent la parole en s'aidant du texte qu'ils ont préalablement rédigé.</p> <p>Ils mettent en voix, avec l'aide du professeur, de courts textes, en tenant compte de leurs caractéristiques.</p>	<p>Les élèves utilisent des techniques liées à la voix et au corps pour être compris et susciter l'attention de leur auditoire.</p> <p>Ils prennent la parole en s'appuyant sur leurs notes.</p> <p>Ils mettent en voix, seuls ou à plusieurs, des textes plus complexes.</p>	<p>Les élèves réalisent des présentations orales qui produisent des effets sur l'auditoire.</p> <p>Ils prennent la parole en étant capables de s'abstraire des supports divers qu'ils ont pu réaliser et qui sont pris en charge par le discours oral.</p> <p>Ils interprètent des textes poétiques et des extraits de théâtre en adaptant leur prise de parole aux genres littéraires.</p>

LANGAGE ORAL (suite)		
Participer à des échanges dans des situations diverses (séances d'apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de la classe, jeux de rôles improvisés)		
<p>Dans le cadre d'échanges, les élèves prennent la parole en respectant leur tour, sans couper la parole, pour apporter des compléments en lien avec le sujet abordé.</p> <p>Ils réinvestissent le lexique appris en classe ou utilisé par leurs camarades.</p>	<p>Dans le cadre d'échanges, les élèves réagissent aux propos de leurs camarades pour les approuver ou donner un point de vue différent en relation avec le sujet abordé.</p> <p>Ils appuient leur prise de parole sur le matériau linguistique travaillé en classe, notamment les expressions et formulations relatives à l'affirmation d'un point de vue.</p>	<p>Dans le cadre d'échanges, les élèves sont en mesure d'intellectualiser leur réaction aux propos tenus par d'autres et de proposer des amorces d'argumentation.</p> <p>Ils prennent la parole spontanément en exprimant leurs idées et relient leurs interventions à celles des interlocuteurs.</p>
Adopter une attitude critique par rapport à son propos		
<p>Les élèves participent aux échanges dans le respect des règles élaborées collectivement.</p> <p>À l'écoute de leur prise de parole enregistrée, les élèves repèrent les moments qui sont à améliorer.</p>	<p>Les élèves participent aux échanges et contribuent à respecter les règles élaborées collectivement.</p> <p>Après écoute, ils améliorent leur prise de parole en tenant compte des conseils donnés par le groupe.</p>	<p>Les élèves participent aux échanges et les régulent de manière plus autonome, dans le respect des règles élaborées collectivement.</p> <p>Les élèves évaluent leurs présentations orales enregistrées et les améliorent en tenant compte des critères préalablement définis.</p>

LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

Lire avec fluidité

Les élèves lisent à voix haute un texte court, après préparation, sans confondre les graphèmes, même complexes.

Par leur lecture à voix haute, ils rendent compte de la ponctuation.

En fin d'année, les élèves lisent avec une moyenne de 110 mots lus correctement par minute.

Les élèves lisent à voix haute, après préparation, un texte long.

Par leur lecture à voix haute, ils rendent compte de la ponctuation et respectent le rythme des groupes syntaxiques.

En fin d'année, les élèves lisent avec une moyenne de 120 mots lus correctement par minute.

Les élèves lisent à voix haute avec aisance un texte de 15 à 20 lignes, en étant capables de lever les yeux en direction de l'auditoire.

Ils lisent à haute voix en faisant varier leur intonation et le rythme pour produire un effet sur l'auditoire.

En fin d'année, les élèves lisent avec une moyenne de 130 mots lus correctement par minute.

Comprendre un texte littéraire et se l'approprier

Dans un texte, les élèves repèrent les informations explicites et pointent les informations qui ne sont pas données.

Les élèves distinguent, par la mise en page, un extrait de théâtre, un poème et un texte narratif.

Ils mettent en relation le texte lu avec un autre texte étudié en classe.

Les élèves restituent l'essentiel d'un texte qui contient des informations explicites et des informations implicites.

Ils reconnaissent et nomment les principaux genres littéraires à l'aide de critères explicites donnés par le professeur.

Ils mettent en relation le texte lu avec un autre texte ou une autre référence culturelle.

Les élèves comprennent un texte qui contient des inférences variées (logique, causale, chronologique, intention des personnages...).

Ils identifient les principaux genres littéraires (conte, roman, poésie, fable, nouvelle, théâtre) et repèrent leurs caractéristiques majeures.

En fin d'année, ils disposent d'une première culture littéraire fondée sur la mémoire des œuvres lues les années précédentes. Ils mettent en relation le texte lu avec d'autres références : expérience vécue, connaissance culturelle...

LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (suite)

Comprendre des textes, des documents et des images, et les interpréter

Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome

Dès le début de l'année, les élèves répondent à des questions en recherchant des éléments de réponse dans des documents simples, dont ils donnent la nature et la source.

Ils découvrent des documents composites et y repèrent des informations grâce à un questionnement.

Les élèves reconnaissent et nomment les caractéristiques des différents éléments d'un document composite.

À partir de questions posées, les élèves prélèvent des informations (en faisant des inférences si nécessaire) qu'ils combinent pour donner un sens global au document composite.

Ils identifient l'énonciateur du texte, son statut, sa provenance, le thème développé des textes documentaires, des articles de presse, des documents composites au format papier ou numérique.

Ils établissent des liens entre les informations présentes sous des formes diverses (titraille, mots clés, illustrations...).

En fin d'année, ils dégagent les caractéristiques formelles d'un texte par support (livres, journaux, dictionnaires, encyclopédies, affiches, dépliants...), par domaine (littéraire, scientifique...), par type (narratif, descriptif, explicatif, injonctif...).

ÉCRITURE

Écrire à la main de manière fluide et efficace - Maîtriser les bases de l'écriture au clavier

Les élèves écrivent un texte de 5 à 10 lignes en respectant les normes de l'écriture et en reproduisant la forme induite par le modèle.

Les élèves s'initient à l'écriture au clavier et tapent un texte de 5 lignes.

Les élèves écrivent un texte de façon soignée et lisible d'une quinzaine de lignes en reproduisant la forme induite par le modèle.

Ils copient et mettent en page sur l'ordinateur des textes courts de 5 à 10 lignes. Ils utilisent les fonctionnalités du traitement de texte pour réviser leur écrit.

Les élèves copient d'une écriture régulière des textes d'une vingtaine de lignes en initiant la mise en page. Leur travail de copie est contraint par la durée dès lors que l'automatisation est avérée.

Les élèves transcrivent, copient et mettent en page des textes longs au clavier. Ils archivent leurs travaux.

Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre

Les élèves utilisent le cahier de brouillon pour lister leurs idées avant d'écrire.

Dès la période 1, ils utilisent un cahier pour formuler leurs impressions de lecture.

Les élèves utilisent les mots de la question et du texte de référence, s'il y a lieu, pour répondre à une question de compréhension.

Les élèves utilisent le cahier de brouillon pour noter ce qu'ils retiennent à l'écoute d'un exposé.

Ils reformulent par écrit l'essentiel d'un texte, d'une leçon écrite.

Ils résument par un titre les paragraphes d'un message oral ou écrit.

Les élèves introduisent leurs réponses à des questions de compréhension en utilisant les mots de la question et justifient leur choix.

Les élèves écrivent pour préparer la rédaction de textes longs ou pour préparer des exposés.

À l'issue d'une séance de classe, les élèves écrivent pour s'interroger sur leurs apprentissages ou pour expliquer une démarche mise en œuvre.

Ils écrivent pour élaborer des conclusions provisoires ou pour développer un point de vue qu'ils feront partager à la classe.

Ils continuent à introduire leurs réponses à l'aide des mots de la question. Ils prennent peu à peu appui sur le texte en le citant. Progressivement, ils reformulent et commentent cette citation.

ÉCRITURE (suite)		
Rédiger des écrits variés		
<p>En s'appuyant sur des modèles, les élèves rédigent de courts textes de genres différents.</p> <p>Ils rédigent des textes en utilisant les outils mis à leur disposition par le professeur.</p> <p>Ils suivent un protocole donné par le professeur pour écrire un texte.</p>	<p>En respectant les principales caractéristiques des genres littéraires, préalablement déterminées, les élèves écrivent des récits, des textes poétiques et des saynètes.</p> <p>Pour écrire un texte, les élèves mobilisent ce qu'ils ont précédemment appris sur la langue.</p> <p>Ils organisent l'écriture de leur texte en planifiant et respectant des étapes nécessaires : premier jet, relecture, révision.</p>	<p>Les élèves maîtrisent les caractéristiques des principaux genres d'écrits.</p> <p>Ils mettent en œuvre une démarche de rédaction de textes. Ils peuvent exploiter un lexique et une syntaxe déjà connus ou préparés pour l'écrit demandé, trouvent puis organisent leurs idées.</p> <p>Grâce à des relectures différées, les élèves améliorent et corrigent leur texte.</p>
Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte		
<p>Les élèves reprennent la première version de leur texte après lecture de leur professeur, pour l'améliorer.</p>	<p>Les élèves font évoluer leur texte au fur et à mesure des différentes relectures guidées.</p>	<p>En fonction de consignes de réécriture, les élèves révisent leur texte.</p> <p>En travaillant sur divers brouillons d'élèves ou d'écrivains ils repèrent les évolutions entre les différentes versions d'un même texte et approchent la notion de processus inscrit dans une durée.</p>
Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser		
<p>Ils utilisent la ponctuation à bon escient pour rendre leurs textes cohérents.</p> <p>Ils identifient les dysfonctionnements de leur texte guidés par le professeur qui pointe des critères de réussite selon les notions abordées en étude de la langue.</p> <p>Ils travaillent l'organisation du texte sur l'ensemble de l'écrit, y compris la présentation de la copie.</p>	<p>Ils s'appuient sur leurs connaissances de la ponctuation, de la syntaxe pour écrire.</p> <p>Ils réinvestissent les notions abordées en étude de la langue (complémentarité des notions abordées et de certains énoncés proposés en expression écrite).</p> <p>Ils structurent leurs textes en paragraphes.</p>	<p>Ils travaillent la correction textuelle et orthographique du texte d'abord sur des passages ciblés.</p> <p>Les élèves travaillent sur la syntaxe pour distinguer les marques d'oralité de l'écrit, sur la structuration temporelle et logique des textes, sur la cohérence des reprises anaphoriques.</p> <p>Ils structurent leurs textes en paragraphes et les organisent en fonction des genres et types d'écrits.</p> <p>En fin d'année, les élèves obtiennent, après révision, un texte organisé et cohérent, à la graphie lisible et respectant les régularités orthographiques étudiées au cours du cycle.</p>

ÉTUDE DE LA LANGUE		
Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit		
<p>Les élèves maîtrisent l'ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés.</p> <p>À l'écrit et à l'oral, les élèves repèrent les classes de mots qui subissent des variations et les marques morphologiques du genre et du nombre.</p>	<p>Les élèves prennent conscience de quelques homophonies lexicales et grammaticales.</p>	<p>Les élèves savent distinguer certains homophones en contexte.</p> <p>Les élèves maîtrisent la variation et les marques morphologiques du genre et du nombre, à l'écrit et à l'oral pour les noms, les déterminants, les adjectifs, les pronoms et les verbes.</p>
Identifier les constituants d'une phrase simple - Se repérer dans la phrase complexe		
<p>En plus des classes grammaticales déjà connues, les élèves identifient les conjonctions de coordination, les adverbes, les déterminants possessifs et démonstratifs.</p> <p>Les élèves identifient les constituants d'une phrase simple : le sujet, le verbe, les compléments d'objet, sans les distinguer, et les compléments circonstanciels, sans les distinguer.</p> <p>Ils identifient le sujet, y compris lorsqu'il est composé de plusieurs noms.</p> <p>Ils approfondissent leur connaissance des trois types de phrases (déclaratives, interrogatives et impératives) et des formes négative et exclamative.</p>	<p>Les élèves identifient les prépositions.</p> <p>Dans des situations simples, les élèves distinguent les COD et COI.</p> <p>Ils repèrent la préposition qui introduit le COI ; ils distinguent un COI d'un CC introduit également par une préposition (<i>il parle à sa sœur/il s'endort à 20 h</i>)</p> <p>Ils identifient les CC de temps, lieu et cause.</p> <p>Ils identifient le sujet, même quand il est inversé.</p> <p>Au sein du groupe nominal, ils identifient le complément du nom et l'épithète.</p> <p>Ils identifient l'attribut du sujet.</p> <p>Ils distinguent phrase simple et phrase complexe à partir du repérage des verbes conjugués.</p>	<p>Les élèves identifient, nomment précisément et connaissent les caractéristiques des COD, des COI et des CC.</p> <p>En fin d'année, les élèves identifient les constituants de la phrase simple dans des situations plus complexes.</p> <p>Ils distinguent phrase simple et phrase complexe à partir du repérage des propositions.</p> <p>Les élèves repèrent les différents modes d'articulation des propositions au sein de la phrase complexe. Ils connaissent les notions de juxtaposition, coordination, subordination.</p> <p>Ils différencient les conjonctions de coordination des conjonctions de subordination.</p>

ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)

Acquérir l'orthographe grammaticale

Parmi les classes de mots déjà connues, les élèves distinguent celles qui subissent des variations : le déterminant, le nom et le verbe.

Les élèves consolident leur connaissance du groupe nominal, ils repèrent le noyau et font les accords au sein de celui-ci dans des situations simples : déterminant + nom + adjectif(s).

Ils approfondissent la reconnaissance d'un verbe conjugué.

Ils accordent le sujet avec le verbe.

Ils reconnaissent les verbes du 2^e groupe.

Les élèves distinguent temps simples et temps composés.

Ils consolident leur mémorisation, pour les 4 temps appris au cycle 2, des verbes être et avoir, des verbes du 1^{er} groupe et des 8 verbes irréguliers du 3^e groupe.

Ils mémorisent pour ces mêmes 4 temps (présent, imparfait, futur et passé composé) les verbes du 2^e groupe.

Ils connaissent les marques de temps de l'imparfait et du futur de l'indicatif.

Les élèves poursuivent le travail sur l'identification des classes de mots subissant des variations en s'intéressant à l'adjectif et au pronom.

Ils comprennent la notion de participe passé et travaillent sur son accord quand il est employé avec le verbe être.

Ils maîtrisent l'accord du verbe avec le sujet, même quand celui-ci est inversé.

En s'appuyant sur leur connaissance du passé composé, ils comprennent la formation du plus-que-parfait de l'indicatif.

En plus des temps déjà appris, ils mémorisent, **au cours de l'année**, le passé simple et le plus-que-parfait pour :

- être et avoir ;
- les verbes du 1^{er} et du 2^e groupe ;
- les verbes irréguliers du 3^e groupe : faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre.

Ils identifient les marques de temps du passé simple.

Ils maîtrisent les propriétés de l'attribut du sujet et le distinguent du COD.

Ils maîtrisent l'accord du participe passé employé avec être.

Ils poursuivent la mémorisation des temps déjà appris et mémorisent, au cours de l'année, le conditionnel présent et l'impératif présent pour :

- être et avoir ;
- les verbes du 1^{er} et du 2^e groupe ;
- les verbes irréguliers du 3^e groupe : faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre.

Les élèves identifient les marques de temps pour le conditionnel présent et l'impératif présent.

Ils connaissent, **en fin d'année**, les régularités des marques de temps et de personne.

ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)

Enrichir le lexique

Dans la continuité du cycle 2, les élèves utilisent, dès le début de l'année, des dictionnaires, au format papier ou numérique pour enrichir leur lexique en trouvant synonymes ou antonymes. Ils y recherchent le sens des homonymes.

Ils réutilisent le lexique appris dans des situations de communication écrites ou orales.

Ils repèrent dans des corpus de mots complexes les principaux préfixes et suffixes et en connaissent le sens.

Ils mettent en réseau des mots en identifiant les familles de mots.

Ils approfondissent leur connaissance de la synonymie et de l'antonymie, notions déjà abordées au C2. Ils découvrent la notion d'homonymie.

Les élèves approfondissent leur maîtrise des dictionnaires, en tenant compte des différentes informations fournies par l'article.

Ils utilisent le contexte pour comprendre les mots inconnus rencontrés à l'occasion de leur lecture.

Ils réutilisent à bon escient le lexique appris à l'écrit et à l'oral.

Ils consolident leur connaissance du sens des principaux préfixes et découvrent les racines latines et grecques.

Pour un champ lexical donné, ils regroupent des mots.

Ils consolident leur connaissance de l'homonymie et découvrent la notion de polysémie.

Ils découvrent la notion de dérivation.

Ils approfondissent leur connaissance des préfixes et suffixes les plus fréquents, notamment en proposant un classement sémantique.

Les élèves comprennent la formation des mots complexes par dérivation et par composition.

Ils mettent en réseau des mots, en identifiant des familles de mots ou en recherchant des champs lexicaux.

Acquérir l'orthographe lexicale

Dans la continuité du cycle 2, les élèves mémorisent de nouveaux mots invariables : ils sont attentifs au caractère invariable de certains mots en grammaire (les prépositions, conjonctions, adverbes les plus usuels) et s'attachent à en retenir l'orthographe.

Ils mémorisent le lexique appris en s'appuyant sur ses régularités, sa formation.

Les élèves orthographient correctement les mots invariables appris en grammaire grâce à l'acquisition d'automatismes.

Les élèves orthographient correctement les mots appris dans des situations d'écriture en autonomie. Ils prennent l'habitude d'observer la formation des mots, de rechercher leur étymologie pour en construire l'orthographe.

REPÈRES ANNUELS DE PROGRESSION POUR LE CYCLE 3

NOMBRES ET CALCULS		
Les nombres entiers		
CM1	CM2	6 ^e
Les élèves apprennent à utiliser et à représenter les grands nombres entiers jusqu'au million. Il s'agit d'abord de consolider les connaissances (écritures, représentations...).	Le répertoire est étendu jusqu'au milliard.	En période 1 , dans un premier temps, les principes de la numération décimale de position sur les entiers sont repris jusqu'au million, puis au milliard comme en CM, et mobilisés sur les situations les plus variées possibles, notamment en relation avec d'autres disciplines.
La valeur positionnelle des chiffres doit constamment être mise en lien avec des activités de groupements et d'échanges.		
Fractions		
Dès la période 1 les élèves utilisent d'abord les fractions simples (comme $\frac{2}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{5}{2}$) dans le cadre de partage de grandeurs. Ils travaillent des fractions inférieures et des fractions supérieures à 1. Dès la période 2 , les fractions décimales sont régulièrement mobilisées : elles acquièrent le statut de nombre et sont positionnées sur une droite graduée. Les élèves comparent des fractions de même dénominateur. Ils ajoutent des fractions décimales de même dénominateur. Ils apprennent à écrire des fractions décimales sous forme de somme d'un nombre entier et d'une fraction décimale inférieure à 1.	Dès la période 1 , dans la continuité du CM1, les élèves étendent le registre des fractions qu'ils manipulent (en particulier $\frac{1}{1000}$) ; ils apprennent à écrire des fractions sous forme de somme d'un nombre entier et d'une fraction inférieure à 1.	En période 1 , sont réactivées les fractions comme opérateurs de partage vues en CM, puis les fractions décimales en relation avec les nombres décimaux (par exemple à partir de mesures de longueurs) ; les élèves ajoutent des fractions décimales de même dénominateur. En période 2 l'addition est étendue à des fractions de même dénominateur (inférieur ou égal à 5 et en privilégiant la vocalisation : deux cinquièmes plus un cinquième égale trois cinquièmes). En période 3 , les élèves apprennent que $\frac{a}{b}$ est le nombre qui, multiplié par b, donne a (définition du quotient de a par b).

NOMBRES ET CALCULS (suite)

Nombres décimaux

Tout au long du cycle, les désignations orale et écrite des nombres décimaux basées sur les unités de numération contribuent à l'acquisition du sens des nombres décimaux (par exemple pour 3,12 : « trois unités et douze centièmes » ou « trois unités, un dixième et deux centièmes » ou « trois cent douze centièmes »).

À partir de la **période 2**, les élèves apprennent à utiliser les nombres décimaux ayant au plus deux décimales en veillant à mettre en relation fractions décimales et écritures à virgule

(ex : $3,12 = 3 + \frac{12}{100}$).

Ils connaissent des écritures décimales de fractions simples ($\frac{1}{2} = 0,5 = \frac{5}{10}$; $\frac{1}{4} = \frac{25}{100} = 0,25$; la moitié d'un entier sur des petits nombres).

Dès la **période 1**, les élèves rencontrent et utilisent des nombres décimaux ayant une, deux ou trois décimales.

Ils connaissent des écritures décimales de fractions simples ($\frac{1}{5} = 0,2 = \frac{2}{10}$; $\frac{3}{4} = \frac{75}{100} = 0,75$; la moitié d'un entier).

Dès la **période 1**, dans le prolongement des acquis du CM, on travaille sur les décimaux jusqu'à trois décimales. La quatrième décimale sera introduite en **période 2** au travers des diverses activités.

Calcul

Tout au long du cycle, la pratique régulière du calcul conforte et consolide la mémorisation des tables de multiplication jusqu'à 9 dont la maîtrise est attendue en fin de cycle 2.

Calcul mental

Dans la continuité du travail conduit au cycle 2, les élèves mémorisent les quatre premiers multiples de 25 et de 50.

À partir de la **période 3**, ils apprennent à multiplier et à diviser par 10 des nombres décimaux ; ils apprennent à rechercher le complément au nombre entier supérieur.

Dès le début de l'année, les élèves apprennent à diviser un nombre décimal (entier ou non) par 100.

En **période 3** les élèves apprennent à multiplier un nombre décimal (entier ou non) par 5 et par 50. Au plus tard en période 4, ils apprennent les critères de divisibilité par 3 et par 9.

Dès la **période 1**, dans le prolongement des acquis du CM, on réactive la multiplication et la division par 10, 100, 1 000.

À partir de la **période 2**, les élèves apprennent à multiplier un nombre entier puis décimal par 0,1 et par 0,5 (différentes stratégies sont envisagées selon les situations).

MATHÉMATIQUES > Repères annuels de progression pour le cycle 3

NOMBRES ET CALCULS (suite)		
Calcul (suite)		
<p>Tout au long de l'année, ils stabilisent leur connaissance des propriétés des opérations (ex : $12 + 199 = 199 + 12$; $5 \times 21 = 21 \times 5$; $45 \times 21 = 45 \times 20 + 45 \times 1$; $6 \times 18 = 6 \times 20 - 6 \times 2$).</p> <p>À partir de la période 3, ils apprennent les critères de divisibilité par 2, 5 et 10.</p> <p>En période 4 ou 5, ils apprennent à multiplier par 1 000 un nombre décimal.</p>	<p>Tout au long de l'année, ils étendent l'utilisation des principales propriétés des opérations à des calculs rendus plus complexes par la nature des nombres en jeu, leur taille ou leur nombre (exemples : $1,2 + 27,9 + 0,8 = 27,9 + 2$; $3,2 \times 25 \times 4 = 3,2 \times 100$).</p> <p>Ils étendent l'utilisation des principales propriétés des opérations (notamment la commutativité de la multiplication) à des calculs rendus plus complexes par la nature des nombres en jeu, leur taille, ou leur nombre (exemple : $1,2 + 27,9 + 0,8 = 27,9 + 2$; $3,2 \times 10 = 10 \times 3,2$; $3,2 \times 25 \times 4 = 3,2 \times 100$).</p>	<p>Tout au long de l'année, ils stabilisent la connaissance des propriétés des opérations et les procédures déjà utilisées à l'école élémentaire, et utilisent la propriété de distributivité simple dans les deux sens (par exemple : $23 \times 12 = 23 \times 10 + 23 \times 2$ et $23 \times 7 + 23 \times 3 = 23 \times 10$).</p>
<i>Calcul en ligne</i>		
<p>Les connaissances et compétences mises en œuvre pour le calcul en ligne sont les mêmes que pour le calcul mental, le support de l'écrit permettant d'alléger la mémoire de travail et ainsi de traiter des calculs portant sur un registre numérique étendu.</p>	<p>Dans des calculs simples, confrontés à des problématiques de priorités opératoires, par exemple en relation avec l'utilisation de calculatrices, les élèves utilisent des parenthèses.</p>	
<i>Calcul posé</i>		
<p>Dès la période 1, les élèves renforcent leur maîtrise des algorithmes appris au cycle 2 (addition, soustraction et multiplication de deux nombres entiers).</p> <p>En période 2, ils étendent aux nombres décimaux les algorithmes de l'addition et de la soustraction.</p> <p>En période 3 ils apprennent l'algorithme de la division euclidienne de deux nombres entiers.</p>	<p>Les élèves apprennent les algorithmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la multiplication d'un nombre décimal par un nombre entier (dès la période 1, en relation avec le calcul de l'aire du rectangle) ; - de la division de deux nombres entiers (quotient décimal ou non : par exemple, $10 : 4$ ou $10 : 3$), dès la période 2 ; - de la division d'un nombre décimal par un nombre entier dès la période 3. 	<p>Tout au long de l'année, au travers de situations variées, les élèves entretiennent leurs acquis de CM sur les algorithmes opératoires.</p> <p>Au plus tard en période 3, ils apprennent l'algorithme de la multiplication de deux nombres décimaux.</p>

NOMBRES ET CALCULS (suite)

La résolution de problèmes

Dès le début du cycle, les problèmes proposés relèvent des quatre opérations.

La progressivité sur la résolution de problèmes combine notamment :

- les nombres mis en jeu : entiers (tout au long du cycle) puis décimaux dès le CM1 sur des nombres très simples ;
- le nombre d'étapes que l'élève doit mettre en œuvre pour leur résolution ;
- les supports proposés pour la prise d'informations : texte, tableau, représentations graphiques.

La communication de la démarche prend différentes formes : langage naturel, schémas, opérations.

Problèmes relevant de la proportionnalité

Le recours aux propriétés de linéarité (multiplicative et additive) est privilégié. Ces propriétés doivent être explicitées ; elles peuvent être institutionnalisées de façon non formelle à l'aide d'exemples verbalisés (« Si j'ai deux fois, trois fois... plus d'invités, il me faudra deux fois, trois fois... plus d'ingrédients » ; « Je dispose de briques de masses identiques. Si je connais la masse de 7 briques et celle de 3 briques alors je peux connaître la masse de 10 briques en faisant la somme des deux masses »). Dès la **période 1**, des situations de proportionnalité peuvent être proposées (recettes...). L'institutionnalisation des propriétés se fait progressivement à partir de la **période 2**.

Dès la **période 1**, le passage par l'unité vient enrichir la palette des procédures utilisées lorsque cela s'avère pertinent.

À partir de la **période 3**, le symbole % est introduit dans des cas simples, en lien avec les fractions d'une quantité (50 % pour la moitié ; 25 % pour le quart ; 75 % pour les trois quarts ; 10 % pour le dixième).

Tout au long de l'**année**, les procédures déjà étudiées en CM sont remobilisées et enrichies par l'utilisation explicite du coefficient de proportionnalité lorsque cela s'avère pertinent.

Dès la **période 2**, en relation avec le travail effectué en CM, les élèves appliquent un pourcentage simple (en relation avec les fractions simples de quantité : 10 %, 25 %, 50 %, 75 %).

Dès la **période 3**, ils apprennent à appliquer un pourcentage dans des registres variés.

GRANDEURS ET MESURES

L'étude d'une grandeur nécessite des activités ayant pour but de définir la grandeur (comparaison directe ou indirecte, ou recours à la mesure), d'explorer les unités du système international d'unités correspondant, de faire usage des instruments de mesure de cette grandeur, de calculer des mesures avec ou sans formule. Toutefois, selon la grandeur ou selon la fréquentation de celle-ci au cours du cycle précédent, les comparaisons directes ou indirectes de grandeurs (longueur, masse et durée) ne seront pas reprises systématiquement. Tout au long du cycle et en relation avec l'apprentissage des nombres décimaux, les élèves font le lien entre les unités de numération et les unités de mesure (par exemple : dixième → dm, dg, dL ; centième → cm, cg, cL, centimes d'euros).

Les longueurs

Les élèves comparent des périmètres sans avoir recours à la mesure, mesurent des périmètres par report d'unités et de fractions d'unités ou par report des longueurs des côtés sur un segment de droite avec le compas ; ils calculent le périmètre d'un polygone en ajoutant les longueurs de ses côtés (avec des entiers et fractions puis avec des décimaux à deux décimales).

Ils établissent les formules du périmètre du carré et du rectangle. Ils les utilisent tout en continuant à calculer des périmètres de polygones variés en ajoutant les longueurs de leurs côtés.

Selon l'avancement du thème « nombres et calcul », les élèves réinvestissent leurs acquis de CM pour calculer des périmètres simples ou complexes. Ils apprennent la formule de la longueur d'un cercle et l'utilisent après consolidation du produit d'un entier par un décimal, dans un premier temps, puis du produit de deux décimaux.

Les durées

Tout au long de l'année, les élèves consolident la lecture de l'heure et l'utilisation des unités de mesure des durées et de leurs relations ; des conversions peuvent être nécessaires (siècle/années ; semaine/jours ; heure/minutes ; minute/secondes).

Ils les réinvestissent dans la résolution de problèmes de deux types : calcul d'une durée connaissant deux instants et calcul d'un instant connaissant un instant et une durée.

Tout au long de l'année, les élèves poursuivent le travail d'appropriation des relations entre les unités de mesure des durées.

Des conversions nécessitant l'interprétation d'un reste peuvent être demandées (transformer des heures en jours, avec un reste en heures ou des secondes en minutes, avec un reste en secondes).

Selon les situations, les élèves utilisent leurs acquis de CM sur les durées.

Des conversions nécessitant deux étapes de traitement peuvent être demandées (transformer des heures en semaines, jours et heures ; transformer des secondes en heures, minutes et secondes).

GRANDEURS ET MESURES (suite)		
Les aires		
<p>Les élèves comparent des surfaces selon leur aire par estimation visuelle, par superposition ou découpage et recollement. Ils estiment des aires, ou les déterminent, en faisant appel à une aire de référence.</p> <p>Le lien est fait chaque fois que possible avec le travail sur les fractions.</p>	<p>L'utilisation d'une unité de référence est systématique. Cette unité peut être une maille d'un réseau quadrillé adapté, le cm^2, le dm^2 ou le m^2.</p> <p>Les élèves apprennent à utiliser les formules d'aire du carré, du rectangle et du triangle rectangle.</p>	<p>En relation avec le travail sur la quatrième décimale, les élèves utilisent les multiples et sous-multiples du m^2 et les relations qui les lient. Ils utilisent la formule pour calculer l'aire d'un triangle quelconque lorsque les données sont exprimées avec des nombres entiers.</p> <p>Après avoir consolidé le produit de décimaux, ils utilisent les formules pour calculer l'aire d'un triangle quelconque et celle d'un disque.</p>
Les contenances et les volumes		
<p>Les élèves comparent des contenances sans les mesurer, puis en les mesurant. Ils découvrent et apprennent qu'un litre est la contenance d'un cube de 10 cm d'arête. Ils font des analogies avec les autres unités de mesure à l'appui des préfixes.</p>	<p>Ils poursuivent ce travail en utilisant de nouvelles unités de contenance : dL, cL et mL.</p>	<p>Ils relient les unités de volume et de contenance ($1 \text{ L} = 1 \text{ dm}^3$; $1\ 000 \text{ L} = 1 \text{ m}^3$). Ils utilisent les unités de volume : cm^3, dm^3, m^3 et leurs relations.</p> <p>Ils calculent le volume d'un cube ou d'un pavé droit en utilisant une formule.</p>
Les angles		
<p>Dès le CM1, les élèves apprennent à repérer les angles d'une figure plane, puis à comparer ces angles par superposition (utilisation du papier calque) ou en utilisant un gabarit.</p> <p>Ils estiment, puis vérifient en utilisant l'équerre, qu'un angle est droit, aigu ou obtus.</p>		<p>Avant d'utiliser le rapporteur, les élèves poursuivent le travail entrepris au CM en attribuant des mesures en degrés à des multiples ou sous-multiples de l'angle droit de mesure 90° (par exemple, on pourra considérer que la diagonale d'un carré partage l'angle droit en deux angles égaux de 45°).</p> <p>Les élèves apprennent à utiliser un rapporteur pour mesurer un angle en degrés ou construire un angle de mesure donnée en degrés.</p>
Proportionnalité		
<p>Les élèves commencent à identifier et à résoudre des problèmes de proportionnalité portant sur des grandeurs.</p>	<p>Des situations très simples impliquant des échelles et des vitesses constantes peuvent être rencontrées.</p>	<p>Sur des situations très simples en relation avec l'utilisation d'un rapporteur, les élèves construisent des représentations de données sous la forme de diagrammes circulaires ou semi-circulaires.</p>

ESPACE ET GÉOMÉTRIE

Il est possible, lors de la résolution de problèmes, d'aller avec certains élèves ou toute la classe au-delà des repères de progression identifiés pour chaque niveau.

Les apprentissages spatiaux

Dans la continuité du cycle 2 et tout au long du cycle, les apprentissages spatiaux, en une, deux ou trois dimensions, se réalisent à partir de problèmes de repérage de déplacement d'objets, d'élaboration de représentation dans des espaces réels, matérialisés (plans, cartes...) ou numériques.

Initiation à la programmation

Au CM1 puis au CM2, les élèves apprennent à programmer le déplacement d'un personnage sur un écran.

Ils commencent par compléter de tels programmes, puis ils apprennent à corriger un programme erroné. Enfin, ils créent eux-mêmes des programmes permettant d'obtenir des déplacements d'objets ou de personnages.

Les instructions correspondent à des déplacements absolus (liés à l'environnement : « aller vers l'ouest », « aller vers la fenêtre ») ou relatifs (liés au personnage : « tourner d'un quart de tour à gauche »).

La construction de figures géométriques de simples à plus complexes, permet d'amener les élèves vers la répétition d'instructions.

Ils peuvent commencer à programmer, seuls ou en équipe, des saynètes impliquant un ou plusieurs personnages interagissant ou se déplaçant simultanément ou successivement.

Les apprentissages géométriques

Les élèves tracent avec l'équerre la droite perpendiculaire à une droite donnée en un point donné de cette droite.

Ils tracent un carré ou un rectangle de dimensions données.

Ils tracent un cercle de centre et de rayon donnés, un triangle rectangle de dimensions données.

Ils apprennent à reconnaître et à nommer une boule, un cylindre, un cône, un cube, un pavé droit, un prisme droit, une pyramide.

Ils apprennent à construire un patron d'un cube de dimension donnée.

Les élèves apprennent à reconnaître et nommer un triangle isocèle, un triangle équilatéral, un losange, ainsi qu'à les décrire à partir des propriétés de leurs côtés.

Ils tracent avec l'équerre la droite perpendiculaire à une droite donnée passant par un point donné qui peut être extérieur à la droite.

Ils tracent la droite parallèle à une droite donnée passant par un point donné.

Ils apprennent à construire, pour un cube de dimension donnée, des patrons différents.

Ils apprennent à reconnaître, parmi un ensemble de patrons et de faux patrons donnés, ceux qui correspondent à un solide donné : cube, pavé droit, pyramide.

Les élèves sont confrontés à la nécessité de représenter une figure à main levée avant d'en faire un tracé instrumenté. C'est l'occasion d'instaurer le codage de la figure à main levée (au fur et à mesure, égalités de longueurs, perpendicularité, égalité d'angles).

Les figures étudiées sont de plus en plus complexes et les élèves les construisent à partir d'un programme de construction. Ils utilisent selon les cas les figures à main levée, les constructions aux instruments et l'utilisation d'un logiciel de géométrie dynamique.

Ils définissent et différencient le cercle et le disque. Ils réalisent des patrons de pavés droits. Ils travaillent sur des assemblages de solides simples.

ESPACE ET GÉOMÉTRIE (suite)

Le raisonnement

La dimension perceptive, l'usage des instruments et les propriétés élémentaires des figures sont articulés tout au long du cycle.

Le raisonnement peut prendre appui sur différents types de codage :

- signe ajouté aux traits constituant la figure (signe de l'angle droit, mesure, coloriage...) ;
- qualité particulière du trait lui-même (couleur, épaisseur, pointillés, trait à main levée...) ;
- élément de la figure qui traduit une propriété implicite (appartenance ou non appartenance, égalité...) ;
- nature du support de la figure (quadrillage, papier à réseau pointé, papier millimétré).

Tout le long de l'année se poursuit le travail entrepris au CM2 visant à faire évoluer la perception qu'ont les élèves des activités géométriques (passer de l'observation et du mesurage au codage et au raisonnement).

On s'appuie sur l'utilisation des codages.

Un vocabulaire spécifique est employé dès le début du cycle pour désigner des objets, des relations et des propriétés.

On amène progressivement les élèves à dépasser la dimension perceptive et instrumentée des propriétés des figures planes pour tendre vers le raisonnement hypothético-déductif.

Il s'agit de conduire sans formalisme des raisonnements simples utilisant les propriétés des figures usuelles ou de la symétrie axiale.

Les élèves utilisent les propriétés relatives aux droites parallèles ou perpendiculaires pour valider la méthode de construction d'une parallèle à la règle et à l'équerre, et établir des relations de perpendicularité ou de parallélisme entre deux droites.

Ils complètent leurs acquis sur les propriétés des côtés des figures par celles sur les diagonales et les angles.

Dès que l'étude de la symétrie est suffisamment avancée, ils utilisent les propriétés de conservation de longueur, d'angle, d'aire et de parallélisme pour justifier une procédure de la construction de la figure symétrique ou pour répondre à des problèmes de longueur, d'angle, d'aire ou de parallélisme sans recours à une vérification instrumentée.

ESPACE ET GÉOMÉTRIE (suite)

Le vocabulaire et les notations

Tout au long du cycle, les notations (AB), [AB], \overline{AB} , AB, sont toujours précédées du nom de l'objet qu'elles désignent : droite (AB), demi-droite [AB], segment \overline{AB} , longueur AB. Les élèves apprennent à utiliser le symbole d'appartenance (\in) d'un point à une droite, une demi-droite ou un segment.

Le vocabulaire et les notations nouvelles (\in , [AB], (AB), \overline{AB} , \widehat{AOB}) sont introduits au fur et à mesure de leur utilité, et non au départ d'un apprentissage.

Le vocabulaire utilisé est le même qu'en fin de cycle 2 : côté, sommet, angle, angle droit, face, arête, milieu, droite, segment.

Les élèves commencent à rencontrer la notation « segment [AB] » pour désigner le segment d'extrémités A et B mais cette notation n'est pas exigible ; pour les droites, on parle de la droite « qui passe par les points A et B », ou de « la droite d ».

Les élèves commencent à rencontrer la notation « droite (AB) », et nomment les angles par leur sommet : par exemple, « l'angle A ».

Les élèves utilisent la notation AB pour désigner la longueur d'un segment qu'ils différencient de la notation du segment [AB].

Dès que l'on utilise les objets concernés, les élèves utilisent aussi la notation « angle \widehat{ABC} », ainsi que la notation courante pour les demi-droites.

Les élèves apprennent à rédiger un programme de construction en utilisant le vocabulaire et les notations appropriés pour des figures simples au départ puis pour des figures plus complexes au fil des périodes suivantes.

Les instruments

Tout au long de l'année, les élèves utilisent la règle graduée ou non graduée ainsi que des bandes de papier à bord droit pour reporter des longueurs. Ils utilisent l'équerre pour repérer ou construire un angle droit.

Ils utilisent aussi d'autres gabarits d'angle ainsi que du papier calque.

Ils utilisent le compas pour tracer un cercle, connaissant son centre et un point du cercle ou son centre et la longueur d'un rayon, ou bien pour reporter une longueur.

Le travail sur les angles se poursuit, notamment sur des fractions simples de l'angle droit (ex : un « demi angle droit », « un tiers d'angle droit », « l'angle plat comme la somme de deux angles droits »).

Les élèves doivent comprendre que la mesure d'un angle (« l'ouverture » formée par les deux demi-droites) ne change pas lorsque l'on prolonge ces demi-droites.

Les élèves se servent des instruments (règle, équerre, compas) pour reproduire des figures simples, notamment un triangle de dimensions données. Cette utilisation est souvent combinée à des tracés préalables codés à main levée.

Ils utilisent le rapporteur pour mesurer et construire des angles.

Dès que le cercle a été défini, puis que la propriété caractéristique de la médiatrice d'un segment est connue, les élèves peuvent enrichir leurs procédures de construction à la règle et au compas.

ESPACE ET GÉOMÉTRIE (suite)

La symétrie axiale

Reconnaître si une figure présente un axe de symétrie : on conjecture visuellement l'axe à trouver et on valide cette conjecture en utilisant du papier calque, des découpages, des pliages.

Compléter une figure pour qu'elle devienne symétrique par rapport à un axe donné.

- Symétrie axiale.
- Figure symétrique, axe de symétrie d'une figure, figures symétriques par rapport à un axe.
- Propriétés conservées par symétrie axiale.

Les élèves reconnaissent qu'une figure admet un (ou plusieurs) axe de symétrie, visuellement et/ou par pliage ou en utilisant du papier calque. Ils complètent une figure par symétrie ou construisent le symétrique d'une figure donnée par rapport à un axe donné, par pliage ou piquage ou en utilisant du papier calque.

Ils observent que deux points sont symétriques par rapport à une droite donnée lorsque le segment qui les joint coupe cette droite perpendiculairement en son milieu. Ils construisent, à l'équerre et à la règle graduée, le symétrique d'un point, d'un segment, d'une figure par rapport à une droite.

Les élèves consolident leurs acquis du CM sur la symétrie axiale et font émerger l'image mentale de la médiatrice d'une part et certaines conservations par symétrie d'autre part. Ils donnent du sens aux procédures utilisées en CM2 pour la construction de symétriques à la règle et à l'équerre.

À cette occasion :

- la médiatrice d'un segment est définie et les élèves apprennent à la construire à la règle et à l'équerre ;
- ils étudient les propriétés de conservation de la symétrie axiale.

En lien avec les propriétés de la symétrie axiale, ils connaissent la propriété caractéristique de la médiatrice d'un segment et l'utilisent à la fois pour tracer à la règle non graduée et au compas :

- la médiatrice d'un segment donné ;
- la figure symétrique d'une figure donnée par rapport à une droite donnée.

La proportionnalité

Les élèves agrandissent ou réduisent une figure dans un rapport simple donné (par exemple $\times \frac{1}{2}$, $\times 2$, $\times 3$).

Les élèves agrandissent ou réduisent une figure dans un rapport plus complexe qu'au CM2 (par exemple $\frac{3}{2}$ ou $\frac{3}{4}$) ; ils reproduisent une figure à une échelle donnée et complètent un agrandissement ou une réduction d'une figure donnée à partir de la connaissance d'une des mesures agrandie ou réduite.

REPÈRES ANNUELS DE PROGRESSION POUR LE CYCLE 3

RESPECTER AUTRUI		
CM1	CM2	6^e
<p>Les élèves identifient des situations dans lesquelles la liberté et l'égalité ne sont pas respectées.</p> <p>Dans le cadre de la sensibilisation aux premiers secours, les élèves sont amenés à reconnaître les situations de danger. Ils sont capables d'alerter un adulte et de se mettre en sécurité.</p> <p>Les élèves sont sensibilisés aux règles élémentaires de sécurité routière.</p>	<p>Les élèves identifient des situations de discrimination et les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité) en jeu.</p> <p>Dans le cadre de la sensibilisation aux premiers secours, les élèves sont amenés à identifier quelques mesures de prévention. Ils apprennent à alerter le Samu de manière structurée et comprennent l'importance de cette structuration. Ils comprennent et appliquent les consignes qui leur sont données.</p> <p>En lien avec l'éducation aux médias et à l'information, les élèves sont sensibilisés aux enjeux et aux dangers relatifs à l'usage des réseaux sociaux. Ils apprennent à faire la différence entre sphère privée et publique et se familiarisent avec les notions d'identité numérique et de données personnelles. Ils sont sensibilisés aux effets du numérique sur la santé physique et psychique et sur l'environnement.</p>	<p>La prise de conscience de ce qu'est une morale civique s'approfondit dans son rapport à l'autre et à l'altérité afin de respecter autrui.</p> <p>Les élèves travaillent sur les préjugés et les différences. Cette réflexion sur les représentations permet d'aborder l'autre dans son rapport à soi. Les situations choisies doivent permettre de mobiliser la notion d'intégrité de la personne, de rapport à la différence.</p> <p>Les élèves sont capables d'identifier des attitudes, des gestes ou des mots qui conduisent à la discrimination. La réflexion construite permet d'aborder en creux ce à quoi conduit l'absence de respect des différences. Les élèves travaillent particulièrement sur le thème du harcèlement identifié comme un processus portant atteinte à l'intégrité de la personne qui en est victime, et mettant en jeu une mécanique de groupe.</p> <p>Les élèves travaillent sur l'écoute de l'autre, sur l'argumentation. Ils s'exercent à nuancer leur point de vue en tenant compte du point de vue des autres dans le cadre de discussions et de débats réglés. Ils sont capables d'identifier les points d'accord et de désaccord et abordent la notion de tolérance.</p> <p>Travailler à la construction d'une morale civique conduit à mobiliser le registre des sentiments et des émotions comme de leurs expressions. Les élèves sont capables de les identifier, de les nommer et de les exprimer en situation d'enseignement avec un vocabulaire adapté à partir de supports ou d'objets d'étude.</p>

ACQUÉRIR ET PARTAGER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

L'article 1^{er} de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 et le contexte de son écriture font l'objet d'une première étude. Les élèves découvrent la Convention internationale des droits de l'enfant et sont capables de classer ces droits en différentes catégories.

Les élèves commencent à comprendre la signification du terme démocratie et l'importance du suffrage universel qui permet de confier le pouvoir à différentes personnes. Ils découvrent le fonctionnement de la démocratie représentative et l'existence de différents types de suffrages ; le suffrage direct et le suffrage indirect. Ils savent quels sont les élus nationaux désignés au suffrage universel direct (président de la République, députés, conseillers municipaux...) et indirect (sénateurs).

Les élèves découvrent le contexte historique de la création du drapeau tricolore et de la Marseillaise. Ils savent chanter par cœur un ou plusieurs couplets de la Marseillaise en public. Ils reconnaissent le drapeau européen et l'hymne à la joie.

Les élèves savent que les langues régionales existent à côté de la langue nationale et que la communauté de langue et de culture françaises s'appelle la francophonie.

Les élèves découvrent les libertés (liberté d'expression, liberté de culte...) et les droits (droit de vote, droits des femmes...) en vigueur à partir de quelques exemples concrets. Ils apprennent quels sont certains devoirs des citoyens (respecter les lois, payer les impôts, les devoirs envers les autres citoyens). Ils découvrent les grands principes de la Constitution de 1958 (la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale).

Les élèves connaissent de manière simple le fonctionnement de l'Assemblée nationale et du Sénat, les principes de l'élaboration de la Loi et de son exécution. Le rôle de la justice, des forces de sécurité et des armées est abordé.

Les élèves comprennent la signification du 11 novembre et du 8 mai, notamment dans le cadre de la participation aux cérémonies. Ils identifient les monuments comme la mémoire de la Nation.

Les grands enjeux de la solidarité nationale et internationale font l'objet d'une sensibilisation, le rôle des associations est abordé.

Les élèves appréhendent le sens de la construction européenne. Ils abordent la notion de citoyenneté européenne et les principes et les libertés qui en découlent. Ils identifient quelques pays membres et approfondissent leur connaissance des symboles de l'Union européenne : le drapeau, le nombre d'étoiles, l'hymne européen (dont la musique est extraite de la 9^e symphonie de Beethoven).

L'apprentissage de la notion de règle et du droit passe par l'apprentissage d'un vocabulaire juridique simple (loi, norme, charte, code, convention) étudié en situation. Le travail sur le règlement intérieur et sur la charte numérique doit viser à faire comprendre la place de ces textes dans la hiérarchie des normes, le lien avec les valeurs et leur bien-fondé comme moyen de protection.

L'étude sur les valeurs et principes de la République s'appuie sur des définitions. Cependant, l'objectif est de comprendre comment ils se traduisent en action, comment ils permettent de faire société et de construire une cohésion sociale. Ainsi, la solidarité est reliée au rôle de l'État et des acteurs associatifs, ainsi qu'aux moyens mobilisés (impôts, collecte). Cela s'inscrit dans la continuité d'une réflexion sur ce qui permet de construire une cohésion dans un groupe social.

Le travail sur la citoyenneté se porte plus particulièrement sur l'échelle communale et intercommunale. La découverte des textes internationaux montre que la République française s'inscrit elle-même dans un cadre juridique plus vaste.

L'identification des valeurs et des principes dans une société démocratique passe par des thématiques autour des libertés, de l'égalité et de la protection. L'étude de la Convention internationale des droits de l'enfant ou la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes permet ce travail.

CONSTRUIRE UNE CULTURE CIVIQUE

Les élèves font l'expérience de l'engagement dans la classe et dans l'école.

Dans le cadre de la discussion réglée, les élèves sont invités à argumenter à partir d'exemples mettant en jeu les notions de préjugé et de stéréotype.

En lien avec l'EMI, les élèves apprennent à trouver des indices avant d'accorder leur confiance aux informations et propositions fournies sur l'internet. Ils savent qu'il existe des droits qui limitent les conditions d'utilisation des documents trouvés en ligne (textes, images, sons, films).

Les élèves sont amenés à comprendre le sens de l'intérêt général en travaillant sur des exemples concrets de solidarité individuelle et collective à différentes échelles (locale, nationale, internationale...). Cette réflexion peut prendre appui sur les études de cas menées dans le cadre des programmes de géographie et de sciences et technologie, sur le thème des catastrophes naturelles et des différents risques.

Au collège, les élèves sont confrontés à un nouveau groupe, une nouvelle communauté avec un élargissement de leur champ d'action. Il convient de consolider leur approche du jugement critique, des choix et des responsabilités individuels et collectifs afin qu'ils soient capables d'expliquer leurs choix et leurs actes.

La coopération et la mutualisation sont à favoriser pour construire en situation la culture civique.

Pour préparer les débats et les discussions, les élèves mobilisent différents médias. Ils travaillent sur les sources et prennent conscience des mécanismes de la prise d'information dans un monde numérique. Ils comprennent la notion de responsabilité de l'utilisateur d'internet qui peut être à la fois consommateur, valideur, diffuseur et producteur d'informations.

Les modalités de discussion permettent de faire prendre conscience de la distinction entre savoirs vérifiés, faits établis et opinions personnelles. Les jeux de rôles et les situations fictionnelles aident également les élèves à mettre à distance leurs opinions. Les élèves apprennent l'exercice du jugement et se forment, dans ce cadre, à l'esprit critique.

La notion d'intérêt général est distinguée de la somme des intérêts particuliers. Cette distinction est un point de départ de la progressive initiation des élèves à la complexité de la vie démocratique : les pouvoirs publics ont vocation à servir l'intérêt général, la délibération à le définir au milieu des opinions contradictoires, tandis que les intérêts particuliers se défendent. L'étude de cas concrets mettant en évidence le rôle des groupes de pression dans les décisions (par exemple environnementales ou de réglementation) peut faire saisir cette distinction.